



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

PROCES-VERBAL

de la séance du 5 juin 2012 à 17h15

Auditoire 1S059

Présents : E. Huysecom, D. Pfenniger, D. Picard, C. Renner, A. Williams, P.-Y. Morgantini, X. Perret, A. Luscher, F. Bergeron, D. Perret, D. Storz.

1. Excusés et invités

Excusés : J.-M. Triscone, J. Lacour, M. Gander, S. Rudaz, A. Stucky.

Invité : Bernard Lachal.

2. Annonce des divers

Alexandre Luscher : Ouverture des bibliothèques pour la chimie et la biochimie.

3. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2012

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à sa rédactrice Lisette Marques.

4. Communications du Président

Message du Service Juridique :

Le projet de modification du certificat en géomatique qui a été approuvé par vos 2 instances facultaires, correspond globalement au projet de modification que j'ai reçu des SES.

Les seules différences, à part les corrections cosmétiques que j'ai demandées, sont :

- l'art. 7 sur les plagats et fraudes : comme l'étudiant sera inscrit exclusivement en SES, c'est leur procédure à eux qui va s'appliquer. Elle est en train d'être changée. Cet article est donc différent que celui vu par vos 2 instances.

- l'alinéa 4, de l'art. 9 sur l'entrée en vigueur et les dispositions transitoires : même les étudiants en cours d'études qui restent soumis à leur ancien règlement d'études, seront soumis au nouvel article sur les fraudes.

5. Communications du Doyen

Aucune.

6. Projet de CAS en Management de l'énergie

M. Lachal présente le règlement qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance sur le web.

Jihane Moser demande si dans le comité directeur, Mme Coremans et M. Perret : enseignent-ils ? M. Perret répond que oui et qu'il est aussi responsable de la formation continue entre l'Institut des sciences de l'environnement et les SES et que Mme Coremans va être engagée comme enseignante. Le Président pense que cela devrait apparaître dans la constitution du comité directeur.

M. Perret demande quand ont lieu les cours. M. Lachal répond que l'idée est que les gens puissent travailler en entreprise en parallèle (cours le vendredi soir et samedi matin).

Soumise au vote du Conseil participatif de Faculté, le projet est accepté (12 oui, 0 non, 0 abstention).

7. Proposition du Règlement d'organisation de la Section de chimie et biochimie

Le Règlement d'organisation annexé à l'ordre du jour de la présente séance sur le web est présenté par A. Williams.

D. Perret : art. 12 : ne faudrait-il pas créer une commission permanente supplémentaire comme en biologie pour les thèses à cheval sur la chimie et la médecine ?

D. Picard : cette commission s'inscrit dans le cadre d'une école doctorale et donc il y a un règlement qui va avec. Il y a en biologie une soixantaine d'étudiants alors qu'en chimie une dizaine seulement.

Le Président propose d'écrire au Directeur du Département de biochimie, le Prof. Gonzalez Gaitan, pour suggérer qu'une commission chimie-médecine calquée sur celle de la biologie-médecine soit créée.

Soumise au vote du Conseil participatif de Faculté, la proposition est acceptée (12 oui, 0 non, 0 abstention).

8. Proposition du Règlement d'organisation de la Section de biologie

Le Règlement d'organisation annexé à l'ordre du jour de la présente séance sur le web est présenté par D. Picard.

Soumise au vote du Conseil participatif de Faculté, la proposition est acceptée (12 oui, 0 non, 0 abstention).

9. Proposition de règlement du master de Biochimie

M. Williams présente le règlement qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance sur le web.

Jihane Moser demande clarification sur B6 quinquies p 2 al 2.

Le Président propose de remplacer « en attente RG de la Faculté » par « selon les dispositions de l'article 17, al. 1 du RG de la Faculté »

D. Perret : travail de master d'une année que cela signifie-t-il ? Une année ?

Le Président pense que ce n'est plus d'actualité, c'était pendant que les gens faisaient des travaux de master chez Merck Serono. Du coup cela n'aura plus cours. Le Président pense qu'il faut le laisser.

Soumise au vote du Conseil participatif de Faculté, le projet est accepté (11 oui, 1 non, 0 abstention).

10. Divers

Ouverture des bibliothèques pour la chimie et la biochimie : les étudiants aimeraient allonger les horaires d'ouverture de la bibliothèque spécialement durant les semaines qui précèdent les sessions d'examens. Le Conseil de section de la chimie a été favorable à l'unanimité à cette proposition.

L'ensemble du Conseil participatif de Faculté se prononce en faveur de cette proposition des étudiants.

Le Président souhaite à tous de bonnes vacances.

Alan WILLIAMS, Président

Après la séance, merci de remettre vos corrections manuscrites des règlements à la secrétaire ayant pris le procès-verbal, Lisette MARQUES LAMEIRA ou Gaele AUGÉ-FREYTAG, (ou lui envoyer par courrier interne)